

Les centres d'art contemporain au cœur des territoires



L'Association française de développement des Centres d'art contemporain (d.c.a) regroupe une cinquantaine de structures réparties sur tout le territoire et principalement soutenues par des collectivités territoriales. L'association travaille à la valorisation et à la structuration de ces lieux de création qui viennent de bénéficier, grâce à la loi LCAP, d'une reconnaissance de l'Etat par la création d'un label "Centre d'art contemporain d'intérêt national", attribué à une structure assumant « *un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels contemporains* » (arrêté du 5 mai 2017).

Sophie LEGRANDJACQUES, directrice du Grand Café/Centre d'art contemporain de Saint-Nazaire et présidente de d.c.a, explique, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'association, les principaux enjeux du développement des centres d'art.

Dans l'exercice de leurs missions, les structures labellisées centre d'art « portent une attention particulière à la diversité, notamment au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics, au respect des objectifs de parité ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels, de l'équité territoriale, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle. »

Arrêté du 5/05/2017

Etes-vous en dialogue avec le ministère de la Culture ?

Le ministère de la Culture est un partenaire historique pour le réseau dca. Il soutient l'ensemble de nos projets et événements, que cela soit sur la mise en visibilité des actions des centres d'art, la professionnalisation des équipes ou le développement à l'international. Mais depuis ces trois dernières années, les relations se sont intensifiées et ont évolué, laissant la place à un véritable dialogue lors de la rédaction des textes réglementaires du label CACIN, à laquelle le réseau d.c.a a été pleinement associé. Ce chantier de plus de 2 ans a été l'occasion pour dca de faire remonter du terrain la réalité de ces lieux de création, implantés partout en France, de témoigner aussi du rôle primordial que les collectivités territoriales jouent dans les politiques publiques de la culture et donc pour nos structures.

"L'art au centre", l'événement qui célèbre les 25 ans de d.c.a, marque un autre jalon puisque la ministre de la Culture est venue – une première ! – à la rencontre des directrices et directeurs des centres d'art, des membres des équipes et partenaires du réseau, apportant là un signe de

considération que nous apprécions. Donc un événement, et un moment propice pour faire un point sur ces structures désormais bien implantées dans le paysage national.

Il y a une grande variété de types de centres d'art. Comment décrire ce paysage et son unité ?

Effectivement le réseau d.c.a a pour particularité d'avoir une grande diversité parmi ses membres, qui sont implantés en milieu urbain, péri-urbain ou bien encore en zone rurale, dans des villes moyennes, dans des sites patrimoniaux ou industriels... Ils ne correspondent donc pas à une typologie unique, contrairement aux FRAC, aux SMAC ou aux Scènes nationales, car ils ne sont pas apparus en réponse à une volonté de l'Etat, mais au travers d'initiatives associatives très diverses.

Ces lieux se sont développés à la faveur de la décentralisation culturelle, avec l'appui de collectivités territoriales qui ont souhaité s'engager dans une politique culturelle en faveur des arts plastiques.

Ce qui unit l'ensemble des membres de d.c.a, ce sont leurs missions fondamentales : les centres d'art sont des lieux d'expositions qui conçoivent, produisent, co-produisent et présentent régulièrement des expositions représentatives de la création contemporaine au sein de leurs espaces. Ils interviennent dans ce cadre à des moments stratégiques de la recherche des artistes et en les accompagnant au plus près de leurs projets. Les centres d'art contemporains sont de véritables laboratoires d'expérimentation pour les artistes comme pour les publics. Ce sont des lieux consacrés à la prospection et à la recherche artistique qui permettent ainsi aux artistes de développer et diffuser leurs projets.

Les centres d'art ont également pour mission d'accompagner les publics les plus larges – individuels, familles, scolaires, seniors, publics empêchés – dans la découverte de l'art d'aujourd'hui. Cherchant à favoriser l'expérience sensible et la connaissance des œuvres, ils conçoivent différents

types d'actions et d'outils. Travaillant en étroite collaboration avec les artistes, ils élaborent également avec eux des projets artistiques qui intègrent une dimension pédagogique ou participative.

Les centres d'art contemporain sont des acteurs majeurs de l'éducation artistique et culturelle. Ils mènent des actions spécifiques auprès des scolaires, et permettent la rencontre avec l'art contemporain, par le biais d'outils et de ressources éducatives adaptés. Chaque année, ce sont 200 000 scolaires impliqués, 4 000 actions de médiation réalisées.

Par leur agilité et leur inventivité, ils sont des acteurs essentiels du maillage territorial. Ils participent à la structuration et au développement du territoire sur lequel ils sont implantés en contribuant aux échanges économiques et sociaux dans une logique de partenariat avec les entreprises locales, les artisans et l'ensemble des acteurs économiques.

De plus, les centres d'art contemporain mettent en œuvre des projets de coopération internationale, notamment au niveau européen, basés sur des collaborations curatoriales et des échanges artistiques, des productions, des co-productions d'œuvres, et des publications.

Cette dimension internationale permet de renforcer la visibilité des projets des centres d'art et de la scène artistique française à l'étranger, elle exprime une ambition renouvelée d'irriguer de nouveaux territoires et d'explorer différents formats de collaboration artistique.

L'association d.c.a regroupe l'ensemble des centres d'art ?

Notre réseau fédère 50 centres d'art contemporain, certains sont des membres historiques comme l'IAC à Villeurbanne, La Villa Arson, d'autres plus jeunes comme la Villa Vassiliev par exemple. Ils sont, en général, le fruit d'initiatives citoyennes et sont en grande majorité sous statut associatif mais le réseau compte également une douzaine de lieux en régie directe, municipale, départementale ou régionale avec des lieux phares comme le CRAC à

Sète, mais aussi la Galerie à Noisy le Sec, la Kunsthalle Mulhouse ou plus récemment la Halle des Bouchers à Vienne.

Les centres d'art viennent de bénéficier d'un label...

Il n'existait aucun label pour les arts plastiques avant la loi LCAP. La création du label CACIN – Centre d'art contemporain d'intérêt national constitue donc une grande avancée car il reconnaît les missions d'intérêt général de ces structures. Contrairement aux autres labels, celui des centres d'art ne provient pas d'une décision de l'Etat mais d'une reconnaissance de l'existence et du travail des centres d'art. Et surtout, il consacre la dimension multi partenariale qui les caractérise, puisqu'ils fonctionnent essentiellement grâce à des financements croisés, les collectivités étant leurs principaux financeurs.. D'ailleurs, le décret exige au moins un autre partenaire que le ministère de la Culture, qui ne veut pas que les centres d'art travaillent "hors sol". Inversement, la collectivité qui soutient une candidature au label s'engage à accepter les exigences du cahier des charges et des missions, adossé au projet artistique et culturel écrit par la direction du centre d'art. Ce projet doit pouvoir traduire l'ambition culturelle de chacun des partenaires du centre d'art. Une convention pluriannuelle d'objectifs lie l'ensemble des partenaires.

La présidente du CIPAC, Catherine Texier, souligne que les arts plastiques sont les "parents pauvres" de politiques du ministère. Le sont-ils aussi des politiques locales ?

Effectivement, Catherine Texier a raison, les arts plastiques sont globalement bien moins dotés que les autres politiques culturelles alors que depuis plus de 30 ans, ce secteur s'est profondément transformé et développé. Rien qu'en ce qui concerne les centres d'art contemporain du réseau d.c.a, ce sont plus de 1,6 million de visiteurs chaque année qui fréquentent nos expositions... on ne peut plus parler de confidentialité nous concernant.

Enfin, localement, le constat est plus contrasté. Il est vrai que le ratio spectacle vivant/arts plastiques

est là encore largement en notre défaveur mais il faut souligner l'engagement des collectivités territoriales auprès des lieux comme les centres d'art, engagement sans lequel notre action ne pourrait se faire.

Comment l'expliquer ?

Sans doute par l'histoire. Longtemps, les politiques pour les arts plastiques passaient par les musées, donc selon une approche patrimoniale. Ce qui s'explique : ce qu'on appelle aujourd'hui le secteur de l'art contemporain n'a été relié aux politiques culturelles que depuis une quarantaine d'années. Avant, et jusqu'aux années 70, on ne voyait pas ou peu d'art contemporain. Le véritable changement date de Jack Lang, grâce à l'injection d'un réel budget qui a permis le développement d'institution, de lieux d'exposition, de tout un champ disciplinaire et scientifique. De nouveaux métiers sont apparus : commissaires d'exposition (une fonction jusque-là réservée aux conservateurs de musées), médiateurs, régisseurs d'œuvre d'art contemporain...

Une autre explication tient à la fois à la prégnance du monde du spectacle vivant dans les politiques publiques et à l'économie particulière de notre secteur. On parle beaucoup du marché de l'art et de ses transactions financières énormes. Mais il ne faut pas confondre le marché de l'art et l'économie de l'art. La plupart des artistes sont pauvres. Il n'existe pas pour eux de statut d'intermittent, et pas de convention collective pour les professionnels de ce secteur. D'où le travail de d.c.a pour la promotion de bonnes pratiques – comme l'exigence de verser des honoraires aux artistes – afin de tirer l'ensemble de l'économie des arts plastiques vers le haut.

Quels sont leurs liens avec les collectivités : communes, intercommunalités, départements, régions) ? Quelles sont vos attentes vis-à-vis des collectivités ?

Globalement, les collectivités territoriales apportent un soutien constant aux arts visuels et aux centres d'art en particulier et ce quels que soit

DES ÉQUIPEMENTS "IRRADIANTS"

leur périmètre. Bien sûr, si l'on veut que persiste sur nos territoires une offre culturelle de qualité, qui prend le risque de la découverte et de l'expérimentation, alors il faut que les collectivités territoriales poursuivent leur engagement auprès de ces structures de proximité et joue le jeu du financement croisé. C'est tout le sens de reconnaître l'intérêt général de nos missions. La loi LCAP rappelle que la culture est une compétence "partagée", ce qui ne veut pas dire "optionnelle".

Parce que le contexte général se tend plus que jamais, d.c.a souhaite développer des échanges réguliers avec les élus et instaurer un dialogue qui conforte leur engagement auprès des centres d'art tout en nourrissant une réflexion partagée sur les grands enjeux qui nous attendent, la transformation des territoires dans une économie globalisée, la place des arts plastiques et de la création, les enjeux de démocratie...

C'est pourquoi, à l'occasion des 25 ans du réseau, nous avons réuni des élus engagés sur leur territoire pour les arts visuels afin de créer un "groupe d'élus territoriaux aux côtés des centres d'art contemporain" lieu de dialogue pour découvrir et partager expériences et réflexions. Nous avons besoin de davantage d'échanges avec eux ainsi qu'avec les parlementaires car, par exemple, nous ne sommes pas encore auditionnés par leur commissions culture. La sénatrice Sylvie Robert aujourd'hui rapporteure pour la mission Culture du PLF 2018, s'est dite intéressée.

*Propos recueillis par
Vincent Rouillon*

Implantation des centres d'art



Trois élus membres du Bureau de la FNCC – Gaëlle Abilly, maire-adjointe à la culture de Brest, Annie Denis, conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne, et Evelyne Rabardel, première vice-présidente du conseil départemental du Val-de-Marne – ont participé à la célébration des 25 ans de d.c.a. Une célébration qui proposait trois jours d'événements autour de la création contemporaine, au Palais de Tokyo à Paris.

Evelyne Rabardel. « Aux 25 ans de l'Association de développement des centres d'art, nous étions entourées de nombreux élu.e.s, notamment de celui de Saint-Nazaire qui a expliqué comment son centre d'art – le Grand Café qui existe depuis 20 ans et a gagné une reconnaissance nationale dans le réseau – participait au renouveau de sa ville.

Pour lui, la mission de la culture relève d'un enjeu de redynamisation très global. Une élue d'une petite ville d'Alsace (6 000 habitants) partageait une démarche de même nature. Sans doute n'a-t-on pas suffisamment pris conscience de cette capacité d'irradier, bien au-delà de leur propre secteur d'activité, ces structures remarquables que vient enfin de reconnaître l'Etat par la création du label "centre d'art". »